



Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République Islamique de Mauritanie (2014-2020)

Résumé Exécutif
Octobre 2021

Evaluation réalisée pour le compte de la Commission européenne

Photos du haut: *Marché de la pêche sur les rives mauritaniennes, Emploi décent et pêche artisanale durable en Mauritanie soutenus dans le cadre du programme (Promopêche).*

Photo du milieu: *Atelier de femmes dans un quartier de Nouakchott sur la prévention de la radicalisation violente financé dans le cadre du "Projet d'appui de la prévention à la radicalisation violente en Mauritanie" (CORIM).*

Photo en bas à gauche: *Personnel soignant du centre de santé de Dar Naim, zone opérationnelle du programme (AI-PASS).*

Photo en bas au milieu: *Femme dans une zone rurale en-dehors de Nouakchott.*

Photo en bas à droite: *Route de Rosso financée dans le cadre du projet "Travaux de reconstruction de la route Nouakchott-Rosso".*



Chef de file
Merzhauser Str. 183
D-79100 Freiburg

Evaluation de la coopération de l'Union européenne avec la République Islamique de Mauritanie (2014-2020)

Cette évaluation a été commandée par l'Unité d'évaluation de la
Direction Générale des Partenariats Internationaux (DG INTPA)
(Commission européenne)

Conduite par Particip GmbH



L'évaluation a été réalisée par:

Cécile Collin – Cheffe d'équipe
Elisabeth Paul – Experte principale
Michel Vanbruaene – Expert principal
Zakaria Amar – Expert principal
Luc Lefebvre – Conseiller senior
Alain Antil – Conseiller thématique
Tino Smaïl – Expert méthodologique
Chloé Godon et Michael Lieckefett –
Gestionnaires d'évaluation

Les auteurs assument l'entière responsabilité de ce rapport, rédigé au nom de la Commission de l'Union européenne. Le rapport ne reflète pas nécessairement le point de vue de la Commission ou des autorités du pays concerné.

Personne de contact: tamara.ulla@particip.de



Objectifs et champs de l'évaluation

Les objectifs principaux de l'évaluation sont de fournir une *appréciation globale et indépendante* de la coopération passée et actuelle de l'Union Européenne (UE) avec la République Islamique de Mauritanie (RIM), d'en tirer les *principaux enseignements* et de formuler des *recommandations* en vue de guider les responsables décisionnaires au Service Européen pour l'Action Extérieure et à la Direction générale des Partenariats Internationaux, sur la façon d'améliorer les stratégies, les programmes et la mise en œuvre des interventions, actuelles et futures.

L'évaluation porte sur toute la coopération au développement de l'UE avec la RIM de *2014 à 2020* et couvre à la fois les actions financières et non-financières. Les actions d'autres Directions générales de la Commission européenne (Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes ; Affaires maritimes et pêche ; Commerce ; et Migration et affaires intérieures) sont analysées en termes de coordination et cohérence par rapport aux actions de développement, dans le cadre de l'approche intégrée et du nexus Humanitaire-Développement.

L'évaluation porte notamment sur les *secteurs d'intervention* prioritaires identifiés dans le Programme indicatif national (PIN) du 11^{ème} Fonds européen de développement (FED) et est structurée autour des macro-secteurs gouvernance, sécurité, migration, santé ainsi que résilience et croissance inclusive. L'analyse prend en compte également des questions transversales, telles que l'égalité hommes-femmes, l'environnement, la démographie ou les droits humains (« approche basée sur les droits humains »), ainsi que d'autres thèmes contribuant au succès de la coopération de l'UE et à l'atteinte de ses objectifs, entre autres éducation et visibilité.

Contexte

Frontalière du Sénégal, du Mali, du Sahara occidental et de l'Algérie, la Mauritanie occupe une position stratégique majeure avec un rôle pivot dans plusieurs *dynamiques régionales et internationales*, comme les migrations ou dynamiques sécuritaires. Suite à son indépendance en 1960, la RIM a connu plusieurs régimes autoritaires. Sa première transition démocratique s'accompagne d'une constitution modernisée instaurant le principe de l'alternance politique en 2007. Cette transition n'a été que de courte durée et l'armée a rapidement repris le pouvoir. En 2019, la RIM réalise néanmoins sa première alternance politique relativement sereine lors des élections présidentielles.

Malgré les *difficultés de la situation politique* du pays (enjeux de représentation politique, transparence et redevabilité limitées des institutions), l'UE a continué à lui apporter un appui considérable, à travers différents instruments, principalement le FED et l'Instrument contribuant à la Stabilité et à la Paix, en parallèle à l'accord de pêche qui implique également d'importants transferts financiers. Le pays a aussi

bénéficié du Fonds fiduciaire d'Urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique créé en 2015 en plus de plusieurs lignes budgétaires thématiques comme le renforcement des organisations de la société civile et autorités locales, l'environnement, l'énergie et l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme. Tandis que l'appui de l'UE à la RIM a été longtemps concentré sur l'amélioration des infrastructures du pays, le 10^{ème} FED marque un changement de cap vers une *coopération davantage axée sur les objectifs stratégiques* autour de la bonne gouvernance, l'intégration régionale et les secteurs vitaux du pays (Objectifs du Millénaire pour le Développement, sécurité alimentaire). Le 11^{ème} FED continue dans cette direction avec secteurs prioritaires (Sécurité alimentaire et agriculture durable, État de droit, Santé) qui reflètent ces orientations stratégiques.

Méthodologie

L'évaluation s'est basée sur une théorie du changement et une analyse de contribution qui a permis d'examiner les chaînes causales principales tout en prenant en compte les spécificités et changements du contexte. L'équipe a développé un cadre d'analyse basé sur une matrice d'évaluation structurée autour de *huit questions d'évaluation*, dont certaines s'appliquent de façon transversale à l'ensemble de la coopération et d'autres portent sur les effets de la coopération dans les macro-secteurs. Outre l'analyse documentaire, l'analyse s'est fondée sur des entretiens semi-structurés. Malgré la pandémie mondiale, des membres de l'équipe d'évaluation ont pu se rendre sur le terrain et certains experts internationaux ont travaillé en tandem avec les experts nationaux sur place.

Données collectées pendant l'évaluation

Quatre régions-clés (Assaba, Guidimakha, Nouadhibou et Trarza) et une dizaine de communes visitées pour des observations directes sur nombreuses interventions dans différents secteurs.

Plus de 1000 documents revus sur les différents secteurs d'intervention en Mauritanie en plus d'une documentation riche des interventions individuelles, et plus de 50 sites internet parcourus.

Plus de 220 personnes interrogées à Bruxelles et en Mauritanie telles que des fonctionnaires européens, chefs de projet et membres des équipes de projet, représentants de la société civile, représentants des États membres de l'UE, représentants des institutions nationales et autres acteurs. En moyenne 40 entretiens ont été conduits par secteur d'analyse. Au total, plus de 90 acteurs mauritaniens ont été interrogés.

12 groupes de discussion organisés avec les individus qui ont bénéficié directement et indirectement des différentes interventions ainsi qu'avec certaines organisations de la société civile.



Conclusions

Les 13 conclusions principales de l'évaluation sont groupées ci-dessous en trois catégories.

Les orientations stratégiques

C1. La coopération UE-Mauritanie a couvert des secteurs parfois très larges (gouvernance, croissance inclusive et durable) et de multiples axes d'intervention clés. Elle a joué un rôle décisif dans la formulation et la mise en place des stratégies sectorielles nationales dans plusieurs secteurs ainsi que dans le développement du pays.

Pendant la période d'évaluation, les bailleurs non-traditionnels sont montés en puissance en Mauritanie. Cependant, l'UE est restée le principal bailleur dans un certain nombre de secteurs essentiels notamment la gouvernance, la sécurité, les migrations et la pêche. La plupart des appuis ont combiné différents niveaux et axes d'intervention complémentaires, et le partenariat multi acteurs (public, privé, société civile, autres PTF), avec des réponses à des enjeux plus immédiats visant différents types de vulnérabilités. L'appui de l'UE a joué un rôle décisif dans la formulation et la mise en place de certaines stratégies sectorielles qui ont contribué à améliorer la structuration de ces différents secteurs clés pour le développement du pays. L'éducation n'a pu être priorisée par l'UE et ses partenaires pendant la période d'évaluation mais le secteur est devenu particulièrement pertinent pour la programmation actuelle 2021-2027.

C2. L'évolution de la stratégie d'intervention, initialement orientée autour d'appuis structurants, n'a pas suivi de cadre stratégique unique clair ces dernières années, et le focus sur la dimension institutionnelle, malgré son intérêt, a montré des limites.

Les interventions dans le cadre du FED, qui constituent la plus grande partie des appuis dans les secteurs de coopération, ont eu une vocation structurante et se sont inscrites dans une logique de partenariat avec l'État avec une forte composante de renforcement institutionnel. Globalement, les résultats de ces appuis institutionnels ont été limités au niveau opérationnel en raison des défis en termes de gouvernance spécifiques à la Mauritanie. La valeur ajoutée des partenariats étroits au niveau central demeure toutefois essentielle et une externalisation trop forte de l'appui pour compenser des difficultés des projets étatiques présente des risques. L'évolution des instruments de financement de l'UE utilisé en Mauritanie, notamment le recours à Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP) et l'introduction du Fonds fiduciaire d'Urgence (FFU), a permis de répondre en partie à des risques immédiats aux déterminants conjoncturels et structurels. Cependant, la diversité des instruments mis en œuvre de façon concomitante au FED ne s'est pas faite dans

un cadre stratégique unique et intégré. Par ailleurs, malgré des complémentarités au sein du portefeuille d'interventions de l'UE, la structuration de la coopération par secteur, plutôt qu'autour d'objectifs de moyen/long terme plurisectoriels, a contribué à induire une approche en silos.

C3. Les différents paramètres du contexte ont été pris en compte de façon variable, avec des projets dédiés à la jeunesse et soutenant la promotion de la femme, ainsi que des efforts pour soutenir des approches relativement innovantes, qui ont connu parfois des difficultés dans la conception et l'opérationnalisation.

Dans certains secteurs, la coopération s'est basée sur des diagnostics sectoriels de façon concertée avec les différents acteurs du secteur. Cependant cela n'a pas été systématique à tous les secteurs. Dans plusieurs cas, la formulation des appuis sectoriels a été trop externe, basée sur des approches internationales ou une vision extérieure, sans réelle implication et engagement des autorités mauritaniennes et de la société civile au niveau national et local. Ainsi, plusieurs spécificités de la Mauritanie ont été insuffisamment prises en compte dans les appuis de l'UE, notamment le rôle de la culture arabe et les liens à la fois avec les pays arabes et l'Afrique de l'Ouest. La particularité de la structure démographique du pays, de plus en plus pluriethnique, et les enjeux politiques afférents n'ont pas toujours été clairement analysés et intégrés dans des appuis fournis quel que soit le secteur d'intervention. Toutefois, la thématique de la jeunesse a reçu une attention accrue matérialisée en particulier dans certains appuis de l'UE récents. Par ailleurs, les questions de genre ont été promues par l'UE dans certains secteurs avec des actions ciblées.

C4. Certains appuis ont concerné plusieurs pays ou des institutions régionales, mais la dimension régionale n'a été que partiellement traitée par la coopération UE-Mauritanie.

Les appuis de l'UE à vocation régionale (FFU et IcSP notamment) ont souvent consisté en composantes pays réalisées en silos. L'intégration des interventions en Mauritanie dans une stratégie régionale d'ensemble n'apparaît pas clairement. En effet, les synergies entre la stratégie et les projets de coopération de l'UE avec la Mauritanie et celle avec les pays frontaliers ont été peu fréquentes.

La dimension opérationnelle

C5. La mise en œuvre de la stratégie de coopération a été confrontée à d'importants enjeux de partenariat et d'appropriation.

L'appui de l'UE s'est heurté à d'importants enjeux d'appropriation, d'implication et de communication avec les autorités au niveau central et local. Le partenariat sous-tendant la stratégie de coopération n'a pas été réellement opérationnel en raison de plusieurs facteurs : la lourdeur des procédures administratives, l'architecture complexe et ambitieuse



des projets ainsi que l'évolution du mode de financement vers la gestion directe sans expliquer suffisamment les raisons aux partenaires nationaux et sans anticiper l'importance de leur implication dans toutes les étapes de l'intervention.

C6. Au niveau global et pour certains projets, le pilotage de la stratégie de coopération est resté très général. Ceci est lié à une définition large des objectifs et à des outils qui ne permettent pas le suivi d'indicateurs et d'effets précis, ou qui ne sont pas systématisés.

Les objectifs de coopération fixés au début du cycle de programmation, couvrant un cadre de sept ans, n'ont pas été liés à des objectifs intermédiaires spécifiques permettant de suivre la chaîne d'effets escomptés. La stratégie se décline en plan d'actions annuels des interventions financées par le PIN et ne prévoit pas d'être transcrite en plan d'action d'ensemble comprenant tous les appuis financés par les différents instruments de l'UE, ni les actions des États membres. La complémentarité entre les actions pour aboutir à des effets reste donc peu documentée alors que les interventions ont été mises en place progressivement pour tenir compte aussi de l'évolution du contexte dégradé du Sahel. De plus, le suivi des effets et impacts a été relativement limité. L'absence d'outil de pilotage d'ensemble des résultats de coopération a compliqué la consolidation et la visibilité des effets de l'appui. Cette fragmentation s'est répliquée au niveau de certaines structures bénéficiaires avec des logiques 'projet' distinctes mais pas de suivi consolidé des effets, par exemple dans les secteurs de la justice, la migration, la sécurité ou l'emploi. Ces enjeux dans le suivi découlent aussi des limites des ressources humaines dans les structures de l'UE impliquées et des partenaires étatiques.

C7. Malgré l'absence de programmation conjointe, les échanges et synergies avec les États membres sont réguliers, mais sans pleine capitalisation stratégique des avantages comparatifs de chacun. Ils deviennent progressivement des partenaires de mise en œuvre pour l'UE et diminuent leur coopération bilatérale.

Les synergies sont nombreuses entre l'UE et les États membres. Les avantages comparatifs de chaque structure ne sont toutefois pas optimisés dans le cadre d'une stratégie et plan d'action d'ensemble et avec une programmation conjointe formalisée. Le rôle croissant des agences de coopération dans la mise en œuvre des appuis crée de nouveaux enjeux politiques et d'accession aux fonds avec une redevabilité des États membres envers l'UE, qui n'est pas en fait effective. Il n'existe pas réellement de cadre au rôle des États membres dans l'identification et la mise en place des projets de l'UE. Ceci contribue au développement d'approches opportunistes, parfois peu stratégiques et efficaces, ainsi qu'à la multiplication des acteurs travaillant sur un même sujet. À un autre niveau, les financements bilatéraux de certains États membres diminuent. Ceux-ci ont tendance à se reporter sur l'UE, qui devient donc essentielle dans de nombreux secteurs pour traiter les

vulnérabilités du contexte. La valeur ajoutée de l'UE apparaît par le niveau de ses montants engagés, une couverture multisectorielle large ainsi que sa capacité à fédérer différents types d'acteurs.

C8. Des investissements significatifs ont été réalisés par l'UE pour soutenir la coordination et les approches nationales, mais leur efficacité a été amoindrie par l'absence de réel encadrement national et le défaut de participation des bailleurs non-traditionnels dans les cadres de coordination mis en place.

L'appui de l'UE s'inscrit dans les cadres nationaux de développement et renforce la coordination des acteurs de la plupart des secteurs, même si cela n'est pas toujours formalisé et demeure compliqué dans des secteurs pourtant clés (résilience, croissance inclusive et durable, sécurité). Les services étatiques jouent un rôle limité dans la coordination des PTF. Les acteurs les plus importants sur le plan financier (pays du Golfe notamment) sont absents de ces cadres, alors qu'ils interviennent de façon significative dans le pays. Certains modes de coopération ont été testés, de façon relativement marginale, via des pays tiers comme le Maroc ou la Tunisie.

Conclusions sectorielles

C9. Gouvernance et État de droit : L'appui de l'UE a contribué de façon variable à l'amélioration de la gouvernance et de l'État de droit avec en particulier des apports significatifs à la protection des droits humains, à l'émergence d'acteurs crédibles de la société civile et à la réforme des finances publiques.

L'UE a contribué à plusieurs avancées significatives avec notamment la crédibilisation du processus électoral ayant conduit à la première alternance politique sereine en Mauritanie. L'appui à la décentralisation et au développement local n'a pas eu les effets escomptés en l'absence d'une véritable volonté politique et à cause d'une certaine résistance de l'administration, notamment pour le transfert réel des compétences et des ressources aux collectivités locales permettant de délivrer des services publics de proximité. Les différents appuis au secteur de la justice ont également contribué à l'élaboration et l'adoption d'une politique sectorielle du secteur mais sa mise en œuvre reste à l'état primaire. Les appuis structurants à la société civile ont permis d'accompagner leur plaidoyer pour l'amélioration de leur environnement de travail. Toutefois, l'arrêt des appuis spécifiques à la société civile sur l'enveloppe géographique a réduit la marge d'interaction de l'UE avec la société civile mauritanienne. Concernant la promotion et la protection des droits humains, l'UE a contribué significativement à la prise en charge des victimes des violences basées sur le genre à travers des subventions à des ONG et leurs partenaires locaux. Cependant, des problèmes de pérennité des interventions subsistent.

C10. Sécurité : L'UE a fourni un appui considérable et novateur au secteur de la sécurité,



en particulier aux stratégies du gouvernement sur la sécurité et le développement, à l'approche régionale du G5 Sahel et à la prévention de la radicalisation. Les effets de l'appui sur les dynamiques sécuritaires de la sous-région sont peu visibles à ce stade, et les projets au niveau national ciblaient avant tout la prévention.

L'appui de l'UE en matière de sécurité dans le cadre du FED visait des enjeux sécuritaires liés à l'enclavement de certaines zones déjà vulnérables avant la crise malienne de 2012. Le projet a évolué en partie en appui aux structures de formation du pays, avec des objectifs de renforcement des capacités sur le long terme, la mise en place d'unités visant à renforcer les liens avec la population et le contrôle du territoire. L'appui de l'UE ne s'est en fait pas traduit par un ciblage direct et opérationnel des risques sécuritaires qui traversent la région, comme les grands trafics transfrontaliers ou les réseaux terroristes. L'encadrement du discours public religieux a été renforcé, ainsi que la prévention de la radicalisation, sur base d'actions des autorités, mais antérieures à la crise malienne, donc sans travail sur les dynamiques récentes des groupes radicalisés. Au niveau régional, il n'a pas été possible de capitaliser sur les bons résultats de gestion sécuritaire du pays pour des effets sur les autres pays du G5.

C11. Migration : L'UE joue un rôle essentiel dans la gestion de la migration en Mauritanie et la structuration des flux migratoires transfrontaliers, avec des résultats essentiellement en matière de sécurité. En revanche, le potentiel économique du phénomène n'est pas optimisé et les améliorations directes en termes de protection des droits des migrants restent encore limitées.

L'UE a contribué à renforcer la prise en compte du phénomène migratoire au niveau de la Mauritanie avec la déclinaison opérationnelle d'une stratégie largement calquée sur les standards internationaux. Compte tenu de la complexité du phénomène dans le contexte mauritanien, les appuis et les résultats les plus visibles concernent la dimension sécuritaire du phénomène, plutôt que les aspects liés à la gouvernance, l'économie, la protection et l'accès aux services de base. Les enjeux de droits des migrants, demeurent peu ciblés par rapport au niveau des besoins, notamment pour les populations les plus à risques et leurs besoins primaires lors des retours forcés depuis l'UE (îles Canaries). La question migratoire reste peu intégrée dans la planification du développement du pays (SCAPP¹), y compris dans une optique de régulation. Néanmoins, les progrès récents du cadre légal, ainsi que l'engagement des autorités dans l'élaboration/mise à jour de documents pour améliorer la gestion et la gouvernance de la migration, sont un signe positif et une opportunité pour soutenir le démantèlement des réseaux et l'appui aux victimes de traite et de trafic.

C12. Santé : L'appui de l'UE a contribué à améliorer de façon durable la gouvernance du secteur de la santé et l'accessibilité équitable à des services de santé essentiels – et ce faisant, à répondre au nouveau contexte de pandémie.

L'UE a appuyé des réformes essentielles de la gouvernance du secteur de la santé de même que des activités de renforcement du système de santé de base. Elle est aussi l'un des principaux partenaires à avoir appuyé la stratégie nationale de financement et le développement de l'assurance-maladie, et à promouvoir la mise sur pied d'un fonds commun pour la couverture santé universelle et soutenir son implantation. Ces interventions ont produit des acquis pérennes, vu la forte appropriation de cet objectif politique aux niveaux tant national qu'europpéen et international. En outre, les appuis de l'UE ont permis d'augmenter la disponibilité de services de santé essentiels et à terme et devraient aussi permettre d'accroître leur accessibilité financière. Les taux d'utilisation des services de santé ont d'ailleurs beaucoup progressé au cours de la période d'évaluation. L'UE a fourni un appui conséquent dans le cadre de la riposte à la pandémie de la Covid-19, notamment en termes de matériel de protection, de formation et de renforcement du système de surveillance épidémiologique, désormais satisfaisante. Toutefois, la capacité de riposte aux urgences épidémiques et la capacité opérationnelle des services de santé demeurent faibles, de même que la disponibilité des médicaments essentiels et la qualité des soins, avec en outre d'importantes disparités des structures de santé.

C13. Résilience, croissance inclusive et durable : L'UE a joué un rôle positif pour soutenir la dynamique du pays en matière de croissance inclusive, dans un contexte impacté par les aléas climatiques, des faiblesses institutionnelles et l'insécurité régionale. Les effets des appuis sont principalement ressentis au niveau local dans les zones d'intervention, et sont pour certains encore modestes.

L'UE a fait de la « sécurité alimentaire et nutritionnelle, et agriculture durable » (SANAD) le principal secteur de concentration du PIN du 11^{ème} FED. La stratégie de coopération, ciblée à la fois aux niveaux central et déconcentré, était pertinente en associant la gouvernance, les infrastructures et les investissements structurants pour les filières agro-sylvo-pastorales aux niveaux familial et communautaire. L'UE a contribué à la croissance et au désenclavement des zones rurales ciblées grâce à de grands projets structurants tels que routes stratégiques (route de Rosso) et centrale énergétique qui améliore l'accès des populations à l'électricité. La pérennité des filières a aussi été améliorée mais l'insécurité alimentaire et nutritionnelle persiste et manque de synergies avec l'aide humanitaire. Les projets de formations techniques et professionnelles

¹ SCAPP : *Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée*



sont également positifs et visent les synergies avec les secteurs porteurs et l'inclusion des femmes. Grâce à cette pertinence l'UE exerce un leadership dans ce domaine, même si le nombre de formations reste limité. Toutefois, les interventions ont connu de nombreux retards et ont dû faire face à de multiples défis internes et externes, tels que la difficulté de trouver des partenaires d'exécution compétents, un manque de concertation au niveau local, mais aussi de fréquents changements institutionnels, qui ont retardé certaines réformes et n'ont guère facilité l'appropriation nationale. Plus récemment, la crise de la Covid-19 et l'interdiction de se déplacer au-delà des frontières régionales ont fortement pénalisé de nombreuses personnes qui dépendent des migrations saisonnières pour leurs besoins de base. Cette situation a eu des conséquences sur les chaînes de valeur agricoles, pastorales et agroalimentaires, et ceux qui en dépendent.

Recommandations

R1. Mettre en place et assurer un suivi systématique d'une stratégie unique de coopération pays de l'UE ; celle-ci doit servir à structurer l'ensemble des appuis fournis dans le pays tout en les intégrant dans le cadre d'une approche régionale .



R2. Améliorer l'adéquation au contexte de la stratégie de coopération avec un double ancrage institutionnel et local incluant une composante plus forte d'appui à la base, et incluant la formulation d'objectifs réalistes, l'articulation des appuis institutionnels avec des résultats opérationnels, une prise en compte de la complexité multiculturelle et linguistique arabophone, de la démographie, et la poursuite d'approches innovantes spécifiquement adaptées.



R3. Renforcer le partenariat avec les structures étatiques aux différents stades du cycle de programmation.



R4. Consolider la cohérence et les synergies au niveau interne pour la convergence des interventions et l'opérationnalisation du nexus, et au niveau externe avec les États membres, PTF et bailleurs non-traditionnels :



- **au niveau interne:** entre les secteurs, les Directions Générales, avec les DUE des pays frontaliers, afin d'accroître l'opérationnalisation du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix via une meilleure identification et une exécution conjointe .
- **au niveau externe:** soutenir la capitalisation sur les avantages comparatifs des États membres, continuer les efforts pour assurer la coordination, complémentarité et cohérence des approches avec les autres PTF et appuyer l'engagement des bailleurs non-traditionnels autour des stratégies nationales (avec le soutien du gouvernement et des acteurs nationaux).

R5. Renforcer les mécanismes de suivi et ajuster les interventions afin d'accroître la redevabilité mutuelle et l'efficacité ainsi que pour identifier les effets consolidés de la stratégie et structurer davantage l'implication des agences de coopération des États membres.



R6. Renforcer la professionnalisation et la crédibilité de la société civile dans les secteurs stratégiques, et étendre les actions « pilotes » de développement territorial, de protection des droits humains, d'autonomisation socio-économique des femmes, de responsabilisation et insertion économique des jeunes et l'appui aux réformes des finances publiques.



R7. Renforcer le traitement des risques sécuritaires immédiats avec un cadre stratégique d'ensemble, le ciblage des flux transfrontaliers et la convergence des appuis nationaux des différents pays concernés.



R8. Favoriser une approche plurisectorielle et transfrontalière de la migration en lien avec le développement économique du pays et le renforcement de l'État de droit dont la prise en compte des vulnérabilités des populations migrantes et des réfugiés.



R9. Consolider les acquis du programme d'appui dans le secteur de la santé en matière de partenariat, d'appui aux réformes structurantes et à la poursuite de la couverture santé universelle selon ses trois grandes dimensions (offre, demande et qualité des soins).



R10. Poursuivre et renforcer l'approche actuelle de chaîne de valeur des projets dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'agriculture durable aux niveaux central et déconcentré avec un cadre programmatique plus efficient et assumer pleinement le leadership de l'UE dans ce secteur ainsi que l'objectif de transition vers une économie verte et bleue.



R11. Favoriser les opportunités de synergies et de leviers mutuels 'gagnant-gagnant' entre projets, notamment entre les financements dans le secteur de la 'sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable', des programmes de gestion durable des ressources naturelles, notamment des terres, de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, et de l'insertion professionnelle après les formations techniques et professionnelles.

